

<http://clg-les-clorisseaux-poilly-lez-gien.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article879>

Séance du 4 décembre.

- Archives - 2012-2013 - Projets - Un crime au CDI -



Date de mise en ligne : mardi 18 décembre 2012

Copyright © Site WEB du collège des Clorisseaux - Tous droits réservés

A propos du carnet : Nous avons pu déchiffrer l'intégralité du message dans le carnet (A la page du 2 Juillet 2012, soit la date du meurtre). Le message disait : Rendez-vous Claude. Tout nous incite à penser que ce n'est pas Claude Sammer, mais Claude Arlaud. Pourquoi ? Car Claude Arlaud fume des cigarettes de marque "Gitane", comme le mégot trouvé sur le lieu du crime. Il sera très rapidement interrogé par nos soins afin qu'il nous révèle les raisons de sa présence au CDI ce jour-là...

Autre mystère : Il ne serait pas impossible que M. Dauphin aurait écrit le message dans l'agenda, car après expertise graphologique, nous avons pu constater que son écriture était identique à celle retrouvée dans l'agenda... Et pourtant, M. Dauphin ne possède pas d'agenda !

2ème autre mystère : Nous avons retrouvé 4 nombres qui pourraient être des dates : 17/11 et 09/01, puis un chiffre "9" barré à la date du Dimanche 8 Janvier.

A propos des pas : Il est fort probable que ce soit ceux de M. Baranger. Pourquoi ? Car le modèle de chaussures et la taille sont les mêmes. Nous avons trouvé dans le casier du suspect un post-it sur lequel figure un code. Il a admis s'être trouvé au CDI au moment du meurtre mais nous n'en saurons pas plus pour l'instant.